



RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉ-ES

ON MÉRITE LE MAXIMUM,
NOUS SOMMES ESSENTIELS



NUMÉRO 8

11 JUIN 2026



PLUSIEURS RPA SERONT EN GRÈVE ENTRE LE 19 ET LE 25 JUIN

Sept RPA prenant part à la négociation coordonnée seront en grève entre le 19 et le 25 juin.

Ce sont plus de 400 travailleuses et travailleurs qui débrayeront pour obtenir les gains de la négociation coordonnée, alors que plus de la moitié des RPA ont conclu une entente.

Faire grève pour mieux prendre soin des aîné-es

Si ces salarié-es doivent se résoudre à exercer leur droit de grève, c'est que la négociation piétine. Des avis de grève ont été transmis dans sept RPA :

- Manoir Saint-Augustin, à Gaspé, du 19 au 24 juin
- Le Duplessis, à Trois-Rivières, du 20 au 24 juin
- Manoir Les Générations, à Rimouski, du 20 au 25 juin
- La Roseaie, à Québec, du 20 au 24 juin
- Manoir Manrèse, à Québec, du 20 au 24 juin
- Jardins Logidor, à Québec, le 21 juin
- Les Marronniers, à Lévis, le 21 juin

Si les employeurs veulent éviter une nouvelle séquence de grève, il y a une solution simple : régler les négociations. On ne demande pas la lune. Nous voulons avoir des conditions de travail décentes pour prendre soin des aîné-es.

Il faut que les grands propriétaires de RPA comprennent : ils doivent piger dans leurs profits pour nous payer comme du monde !

PLUS DE LA MOITIÉ DES RPA ONT RÉGLÉ

Plus de la moitié des RPA qui prennent part à la ronde de négociation coordonnée de la CSN ont signé une entente.

Parmi les gains, mentionnons une augmentation salariale au minimum de 16,5 % sur 4 ans, l'instauration d'un régime d'épargne-retraite (REER) avec contribution de l'employeur dans plusieurs résidences ainsi que des mesures locales, selon les RPA.

Certains employeurs tardent à accorder les gains de la négociation coordonnée, notamment pour ce qui est des cinq résidences du groupe Cogir.

Les patrons sont bien bons pour déplorer la grève, mais pas mal moins proactifs pour donner de bonnes conditions à leurs salarié-es.

Il est temps que ça change !